

## **Communiqué de Solidaires Étudiant-e-s ENS sur le rapport sur La diversité Sociale 13.11.2019**

En partant du constat que l'accès aux grandes écoles et en particulier à l'ENS est, dans les faits, restreint aux étudiant·e·s issu·e·s des milieux les plus aisés, la ministre de l'éducation a exigé que la direction de l'ENS participe à la rédaction d'un rapport énumérant des mesures permettant d'augmenter "la diversité sociale". C'est pour répondre à cette commande que Marc Mézard et les directeurs des autres ENS se sont faits, le temps d'un rapport, champions de la "diversité sociale". Outre le fait qu'à aucun moment ils ne définissent clairement ce qu'est cette "diversité sociale" qu'ils prétendent défendre, la démarche relève d'une double hypocrisie.

### **Hypocrisie de la direction de l'ENS**

La première hypocrisie vient de la direction de l'ENS. Chaque année, celle-ci prend des mesures dégradant les conditions de vie des étudiant·e·s les plus précaires : restriction de l'accès à la cantine pour certain·e·s étudiant·e·s [1], destruction de chambres d'internat, accès inégalitaire au logement selon les statuts des étudiant·e·s. Au dernier conseil d'administration, celui-là même où était présenté le rapport sur la "diversité sociale", l'ENS a mis fin à la possibilité de sursis de paiement des frais d'inscription pour les étudiant·e·s qui demandaient à en être exonéré·e·s.

Cependant, le discours "d'égalité des chances" étant au goût du jour, l'ENS s'essaye au social washing, avec la mise en avant du CPES (Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures) ou encore du concours étudiant dont on sait que la "diversification" sociale qu'elle permet est au mieux marginale. Par ailleurs, rappelons que les salaires des normalien·ne·s élèves représentent 29 millions d'euros de dépenses pour l'école, alors que le fonds d'aide ouvert aux étudiant·e·s non fonctionnaires stagiaires n'est que de 75 000 €, soit 300 fois moins. Certes, des bourses sont également destinées aux étudiant·e·s qui n'ont pas le statut de fonctionnaire stagiaire, mais elles ne sont pas attribuées sur critère sociaux et sont destinées à des programmes spécifiques (médecines-sciences, élèves de la Sélection Internationale).

Notons aussi que le mépris social - entendu comme une dévalorisation explicite ou implicite des personnes issues des milieux populaires - est monnaie courante à l'ENS, sous la forme d'une dévalorisation des étudiant·e·s au quotidien, via des publications (publication de pseudo-rapport, commentaires sur facebook, ou bien articles publiés dans la presse par des élèves), des attitudes moins respectueuses vis-à-vis d'étudiant·e·s ou des conversations incompréhensibles sans les références socio-culturelles de certains milieux, et ceci souvent sans la moindre gêne à ne pas inclure les autres étudiant·e·s. Ce mépris vise aussi bien les étudiant·e·s de l'université que tou·te·s celles et ceux qui étudient à l'ENS mais ne sont pas fonctionnaires stagiaires. La direction de l'ENS laisse faire. Pire, sa politique accentue cette situation : elle maintient sciemment des inégalités entre les statuts, même lorsqu'aucun argument budgétaire n'est crédible. Pourquoi refuser aux masterien·ne·s d'assister à la rentrée ? Pourquoi maintenir des règles différentes dans les bibliothèques suivant le statut des étudiant·e·s ? Pourquoi ne pas fournir rapidement des cartes d'accès à tou·te·s les masterien·ne·s ?

### **Hypocrisie du gouvernement**

L'hypocrisie de la direction entre en résonance avec l'hypocrisie de la commande elle-même. Le gouvernement qui invite à plus de diversité sociale à l'ENS est celui qui conduit depuis le début du quinquennat la politique éducative la plus antisociale depuis des décennies. La réforme des lycées généraux, technologiques et professionnels qui va renforcer les inégalités sociales [2] [3], l'introduction de

la sélection à l'université via la loi ORE (loi du 8 mars 2018) ou la réforme « Bienvenue en France » qui sélectionne par l'argent les étudiant·e·s étranger·e·s voulant étudier en France et prépare le terrain d'une telle sélection pour tou·te·s les étudiant·e·s, n'en sont que quelques exemples. Toutes ces réformes sont en outre menées sans concertation et sans réflexion sérieuse quant aux conséquences sur les inégalités sociales.

### **Des réformettes cosmétiques vs un changement radical**

Comme mentionné dans le rapport de la direction de l'ENS, les outils statistiques actuels ne sont pas représentatifs de la réalité des étudiant·e·s. Il est par exemple regrettable d'entendre vanter le taux de boursier·e·s au CPES, sans savoir s'il s'agit de boursiers de tranches haute ou basse. Il reste pourtant clair que la situation à l'ENS ne s'est guère améliorée dans les dernières décennies. En effet, le taux d'enfants d'ouvrier·e·s stagne depuis les années 1960 autour des 3% [4].

Il semble évident que les micro-mesures proposées par le rapport n'auront pas l'effet d'un coup de baguette magique et ne régleront pas les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche française. Il faut changer le modèle de l'enseignement en profondeur. L'ENS et plus largement PSL sont symptomatiques de la valorisation et du financement excessif de certains établissements ou formations qualifiées "d'excellence" aux dépens d'une majorité d'universités et donc d'étudiant·e·s peu considérées et vivant parfois dans des conditions de forte précarité [5]. Des moyens plus importants doivent être donnés à l'enseignement supérieur pour assurer des conditions d'études dignes à l'ensemble des étudiant·e·s. Des moyens pour la création, la rénovation et l'entretien des universités sont par exemple indispensables.

La fédération syndicale Solidaires étudiant·e·s revendique le fait que les étudiant·e·s sont des travailleur·ses en période de formation. Cette formation étant à terme utile à l'ensemble de la société, elle mérite un statut à part entière et une reconnaissance institutionnelle, politique et sociale : salaire socialisé, droits syndicaux, droit à la même protection sociale que les autres travailleurs·ses et droit de grève [6]. Rappelons que le seuil de pauvreté est de 900€ en France et que 20% des étudiant·e·s vivent sous ce seuil [7]. Il est évident que ces conditions d'études sont inacceptables.

### **Agir sans attendre**

Tout cela ne dépend pas uniquement de la direction de l'ENS. Elle est pourtant tout à fait consciente qu'elle a matière à agir, comme en témoigne le rapport remis à la ministre. Cependant, ce dernier ne fait état que de projets et de possibles mesures. Si la direction a réellement envie de changer les choses, il faut arrêter de se cacher derrière ces faux-semblants de projets et cesser de remettre à demain ce qu'elle peut faire immédiatement. Tout simplement elle pourrait déjà arrêter de supprimer ce qui existe : maintien du sursis pour le paiement des frais d'inscription, accès à la cantine et au logement pour tou·te·s, augmentation du parc de logements proportionnel à l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s à l'ENS. Par ailleurs, si Marc Mézard se soucie sincèrement de l'"inclusivité" de l'ENS, comme il l'a affirmé à plusieurs reprises notamment lors de la présentation de son rapport en salle des Actes le 23 octobre dernier, il peut dès septembre prochain organiser une rentrée commune pour tou·te·s les étudiant·e·s sans distinction de statuts, harmoniser a-minima les statuts d'étudiant·e·s et de masterien·ne·s en un unique statut d'étudiant·e·s. Il devrait enfin dès à présent dénoncer publiquement la violence des propos tenus par une partie des étudiant·e·s de cette école contre les autres.

Place aux actes !

[1] <https://www.facebook.com/solidairesetudiantesens/posts/2125937234172062>

[2] voir par exemple la tribune des enseignant·e·s des lycées professionnels de Seine Saint Denis <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/070619/des-professeurs-de-lycee-professionnel-du-93-feront-la-greve-des-corrections-du-bep-et>

[3] Réforme du lycée en zone rural [https://www.lemonde.fr/education/article/2019/09/30/reforme-du-lycee-quand-les-specialites-s-imposent-aux-lyceens\\_6013635\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2019/09/30/reforme-du-lycee-quand-les-specialites-s-imposent-aux-lyceens_6013635_1473685.html)

[4] 3% dans Les Héritiers, Bourdieu et Passeron (1964), 3% en 2003-2013, observatoire des inégalités : <https://www.inegalites.fr/Des-classes-preparatoires-et-des-grandes-ecoles-toujours-aussi-fermees>

[5] [https://www.inegalites.fr/Les-milieus-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur?id\\_theme=17](https://www.inegalites.fr/Les-milieus-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur?id_theme=17)

[6] <https://www.solidaires-etudiant.org/blog/2014/02/04/charte-de-solidaires-etudiant-e-s-syndicat-de-luttes/>

[7] [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/08/31/precarite-pres-de-20-des-etudiants-vivent-en-dessous-du-seuil-de-pauvrete\\_5178834\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/08/31/precarite-pres-de-20-des-etudiants-vivent-en-dessous-du-seuil-de-pauvrete_5178834_4355770.html)